

Et il s'enfonça dans le cœur, au défaut des côtés, son sty-
let fumant encore du sang de M. de Varni et d'Adrienne ; il
était placé au bord du trou, et, en se frappant, il s'élança dans
le gouffre.

Il tomba à côté d'Adrienne et de M. de Varni, mêlés eux-
mêmes à d'autres cadavres.

Le vicomte était mort ; mais Adrienne donnait encore quel-
ques signes de vie ; et avant d'expirer, Claude pu l'entendre mur-
murer d'une voix mourante :

— Mon Dieu, pardonnez à ceux qui tuent comme à ceux
qui meurent, et accueillez moi auprès d'Elzéar dans votre miséri-
corde !

Quelques secondes après, le bourreau et la martyre confor-
maient leur dernier soupir.

TROISIÈME PARTIE.

Les récits de maître Calixte Ermel l'avaient conduit jusqu'au
7 octobre : trois jours seulement le séparaient de l'heure où, libre
enfin de tout engagement avec le passé, il pourrait braver la
haine de Simon d'Arrioules, et achever de tout révéler à Charles
de Varni, que ces sombres histoires mettaient déjà sur la
voie.

Le lecteur n'a peut-être pas oublié que Charles, pris au
dépourvu par les soupçons de M. Denis Beaucauteuil, et incar-
cé, par les soins de ce digue magistrat, dans l'ancien palais des
papes, avait prié Calixte Ermel de jeter à la poste une lettre qu'il
écrivait à Simon d'Arrioules et à la prétendue marquise Ottavia
Belpérani, pour leur raconter sa mésaventure et leur demander
de lui envoyer sans retard les pièces nécessaires à son élargisse-
ment.

Le notaire avait gardé cette lettre dans sa poche jusqu'au
moment où il fut sûr que la réponse ne pourrait arriver avant le
10 ; alors il se décida à la faire partir, il y ajouta les lignes sui-
vantes :

Vous n'aviez pas prévu, monsieur, qu'un hasard bien indé-
pendant de ma volonté, ou plutôt résultant de vos propres combi-
naisons, mettrait momentanément M. Charles de Varni à l'abri
de vos desseins hostiles.

Votre domestique, croyant faire merveilles, l'a conduit à la
maire et l'a livré, comme voyageur suspect, à un adjoint plus
sérieux que spirituel, qui n'a rien trouvé de mieux que de le mettre
en prison, mes réclamations ont été impuissantes ; je n'avais moi-
même aucune preuve de l'identité de M. de Varni, que je n'avais
pas revu depuis près de quinze ans. d'ailleurs, il n'entraît pas
dans nos conditions que je fusse forcé de fournir à votre vic-
time les moyens de sortir de prison pour courir plus vite à sa
perte.

Dans trois jours, nous atteindrons le 10 octobre, quatre-
vingt-dixième anniversaire de la mort de Clotilde, terme assigné
par elle-même à la série de malheurs de la famille de Varni. Je
vous prévient que, le 10 octobre, à minuit, je mettrai Charles au
courant de tout ce qu'il doit savoir, et que, par conséquent, en
cas d'une tentative ultérieure contre sa sûreté ou son bonheur,
vous le trouverez armé de toutes pièces.

Je vous conseille donc de renoncer à ce dernier triomphe,
sans lequel, hélas ! la vengeance de Clotilde n'aura été déjà que
trop complète.

Dès ce moment nous serons les uns pour les autres comme si
nous n'existions plus, comme si nous n'avions jamais existé.

Quant à votre belle compagne, Esther Goujon, elle se
consolera bien vite de l'abandon de son vicomte ; elle est femme,
j'en suis sûr, à se rattraper sur un duc ou tout au moins sur un
marquis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'espérance de ne plus
vous revoir en ce monde, etc., etc.

CALIXTE ERMEL.

Le notaire jeta cette lettre à la poste.

Il eut soin d'éviter, pour quelques jours encore, les questions
du perplexé Beaucauteuil.

Puis, à la nuit tombante, il retourna auprès de Charles de
Varni, dont les émotions, pendant la lecture de ces Mémoires,
devenaient de plus en plus vives, et il continua son récit en ces
termes.

I

LES DEUX ENVELOPPES.

Nous allons franchir encore, monsieur le vicomte, un long
espace de temps : vingt-deux ans se sont écoulés depuis la mort
de M. de Varni et de madame Elzéar, sa belle-fille ; nous voici en
1813.

Plusieurs changements s'étaient accomplis, dans cet intervalle,
parmi les personnages que vous avez vus figurer dans cette his-
toire, qui avaient survécu aux sanglantes catastrophes de nos der-
niers chapitres.

Quelle est la famille, si protégée qu'elle soit par la bonté
de Dieu, sur laquelle vingt-deux ans puissent passer sans y mar-
quer des vides ?

Antoinette Ermel, ma grand'mère, était morte en 1805,
après une vieillesse aussi douce et aussi sereine que sa vie ; elle
s'était endormie, un soir de mai, entre les bras de Dominique,
d'Agricol et d'Adeline, ses regards fixés sur un crucifix, et assistée
du curé de sa paroisse, qui affirmait, les larmes aux yeux,
n'avoir jamais trouvé dans cette âme d'élite la plus légère souil-
lure.

Ainsi, le vœu le plus chère de Dominique s'était réalisé jus-
qu'à la fin. Sa bien-aimée Antoinette avait pu vivre, vieillir et
mourir sans se douter qu'un drame terrible, dans lequel elle avait
un enjeu, s'était noué, agité et dénoué à ses côtés.

(A CONTINUER.)

Nous envoyons cette semaine tous les comptes à nos abonnés
retardataires, et les prions de nous en faire parvenir le montant
immédiatement. Ces comptes sont faits comme ayant été payés
dans le cours des trois premiers mois après l'abonnement, mais
nous nous réservons le droit que nous donnaient les conditions
alors en force, si une seconde demande devient nécessaire. Voyez
ci-après les informations.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1832)—les conditions d'abonnement
à notre Journal sont comme suit : un an, \$1 00 ; six mois, 50 cents, paya-
ble d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent
du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les
abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immé-
diatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos
livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le
compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par copula le
1er Janvier dernier, et même la liste complète (broché) de l'année 1831,
aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE., Editeurs,

Bolte 1056, Bureau de Poste.

Ste-Thérèse, Montréal